



3^e degré : Grille horaire 5^e et 6^e années



La cinquième et la sixième année de l'enseignement secondaire rénové forment ce qu'on appelle le "troisième degré" où l'élève dispose d'un éventail plus large dans le choix des options et de l'orientation qu'il souhaite suivre.

A. Formation commune (12h/semaine)

Religion catholique (2h) – Français (4h) – Education physique (2h)
Formation historique (2h)* - Formation géographie et sociale (2h)*

*En Néerlandais si immersion

B. Formation obligatoire en langues modernes (4h/semaine)

1^{ère} Langue moderne : Néerlandais*
(4h)

ou

1^{ère} Langue moderne : Anglais
(4h)

* Obligatoire si Immersion

C. Options au choix : un choix par option

1/ Option des mathématiques (1 choix obligatoire)

Mathématique
(6h)

ou

Mathématique
(4h)

ou

Mathématique*
(2h)

*Impossible si Sc.6h ou Sc.Eco.

2/ Option des sciences (1 choix obligatoire)

Sciences de base (3h)
(1h bio + 1h chim + 1h phys)

ou

Sciences générales (6h)
(2h bio + 2h chim + 2h phys)

3/ Option de base (Facultative si choix de sciences 6h)

Arts
d'expression
(4h)

ou

Latin
(4h)

ou

Espagnol
(4h)

ou

Sciences
économiques
(4h)

4/ Option 2^{ème} langue moderne

Aucune* <input type="radio"/>	ou	Anglais (4h) <input type="radio"/>	ou	Néerlandais (4h) <input type="radio"/>
-------------------------------	-----------	---------------------------------------	-----------	---

*Obligatoire si Math 6h+ Sc 6h + Option de base

D. Activité au choix

Préparation aux études supérieures : Complément mathématique (2h) <input type="radio"/> (Uniquement si mathématique 6h)
--

L'horaire DOIT varier entre 28h et 34h par semaine.

Récapitulatif de votre choix :

Form. Com. + Oblig		Choix		
Religion	2h	Mathématique : 2h – 4h – 6h	... h	
Français	4h	Sciences : 3h – 6h	... h	
Histoire	2h	Option : Arts Ex./Esp/Sc. Eco./Lat: 0h – 4h	... h	
Géographie	2h	2 ^e LM : Néerlandais / Anglais : 0h – 4h	... h	
Education Physique	2h	Complément Math: 0h - 2h	... h	
1 ^{ère} LM : Néerl/Anglais	4h			
	16h	+	... h	Total : = h



Certaines combinaisons/options ne s'ouvriront que moyennant l'inscription d'un nombre suffisant d'élèves